

PRIX D'ABONNEMENT
Semi-quotidienne, 12 mois... \$3.00
Semi-quotidienne, 6 mois... 1.50
Hebdomadaire, 12 mois... 1.00
Pour les Etats-Unis.
Semi-quotidienne, 12 mois... 4.00
Semi-quotidienne, 6 mois... 2.00
Hebdomadaire, 12 mois... 2.00
Les frais de port pour le Canada payés par l'éditeur.

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Propriétaire

ANNONCES.

Edition Semi-quotidienne, première insertion, par ligne... \$0.10
Do insertion subséquentes... 0.03
Une colonne pour 12 mois... 60.00
De 6 mois... 30.00
De 3 mois... 15.00
Edition hebdomadaire, forfait...
Toutes annonces sans condition, seront insérées jusqu'à contre-ordre à 10 et 30c la ligne. Tout ordre non résolu dans un an doit être par écrit.

NO. 10 RUE CRAIG.

Feuilleton du "Constitutionnel"

L'ABBE CONSTANTIN.

DEUXIEME PARTIE

IX

—Cela n'aurait pas rencontré, je crois d'immenses difficultés. Eh bien ! un jour, j'avais eu l'imprudence de dire à Suzie que le prince Romanelli, à la rigueur, me paraissait acceptable. Imaginez-vous ce qu'elle a fait ? Les Turner étaient à Tourville. Suzie a trépané un petit complot... On m'a fait déjeûner avec le prince... mais le résultat a été désastreux... Acceptable !... Les deux heures que j'ai passées avec lui, je les ai passées à me demander comment j'avais jamais pu dire une telle parole... Non, Richard, non, Suzie, je ne vous être ni princesse, ni comtesse, ni marquise. Je veux être Mme Jean R yanou... Si M. Jean R yanou le veut bien... et cela n'est pas certain.

Le régiment enfreint dans le village et brusquement une fanfare éclata, martiale et joyeuse, à travers l'espace. Tous les trois restèrent silencieux. C'était le régiment, c'était Jean qui passait... La sonorité diminuait, s'éteignait, et Bettina repré-

—Non, cela n'est pas certain. Il m'aime cependant, et beaucoup, mais sans trop savoir ce que je suis. Je pense que je mérite d'être aimée autrement, je pense que je ne lui causerais pas une semblable frayeur s'il me connaissait mieux, et c'est pour cela que je vous demande la permission de lui parler ce soir, librement à cœur ouvert.

—Nous vous l'accordons, répondit Richard, nous vous l'accordons tous les deux. Nous savons que vous ne ferez jamais rien, Bettina, que de noble et de généreux.

—J'essaierai, tout au moins. Les enfants reviennent en courant. Ils ont vu Jean ; il était tout blanc de poussière ; il leur a dit bonjour.

—Seulement, ajouta Bella, il n'a pas été gentil, il s'est pas arrêté pour nous parler... il s'arrête ordinairement, et ce matin il a pas voulu.

—Si, il a voulu, répond Harry, car il a fait d'abord un mouvement comme ça... et puis il n'a plus voulu, il est reparti.

—Enfin il ne s'est pas arrêté, et c'est si amusant de causer avec un militaire, sur tout quand il est à cheval !

—C'est pas ça seulement, c'est que nous l'aimons bien, M. Jean. Si tu savais, papa, comme il est bon, comme il sait bien jouer avec nous !

—Et comme il fait des beaux des sinit... Harry, tu te rappelles pas, de grand poëchinelle qu'était si drôle avec son bâton ?

—Et le chat, y avait aussi le chat, ou avec à Guignol.

—Les deux enfants s'éloignent, en parlant de leur ami Jean.

—Décidément, dit M. Scott, tout le monde l'aime dans la maison.

—Et vous ferez comme tout le monde, quand vous le connaîtrez, répond Bettina.

Le régiment a pris le trot sur la grande route, au sortir du village... Voilà la terrasse où Bettina se trouvait l'autre main... Jean se dit : "Si elle était là !" Il le redoute et l'espère en même temps... Il lève la tête, il regarde... Elle n'y est pas !

pour y prendre l'argent. La première chose qui frappe ses yeux est une petite lettre sur papier bleu. C'est le seul billet qu'il ait reçu d'elle :

"Voulez-vous avoir la bonté de remettre au porteur le livre dont m'avez parlé hier soir ? Il sera peut-être un peu fatigué pour moi... Je voudrais cependant essayer de le lire... A tout à l'heure. Venez le plus tôt possible."

C'est signé : "Bettina." Jean lit et relit ces quelques lignes... Mais bientôt il ne peut plus lire... Ses yeux sont troubles.

—C'est tout ce qui me restera d'elle ! se dit-il.

Au même moment, l'abbé Constantin est en tête-à-tête avec Pauline. Ils font leurs comptes. La situation financière est admirable. Plus de deux mille francs en caisse ! Et les vœux de Suzie et de Bettina sont comblés : il n'y a plus de pauvres dans le pays. La vieille Pauline a même, par instant, de légers scrupules de conscience.

—Voyez vous, monsieur le curé, dit-elle, nous donnons peut-être un peu trop. Ça commence à se répandre dans les autres communes qu'on fait ici la charité à bureau ouvert. Et savez-vous ce qui arrivera un de ces jours ? Ça viendra s'établir pauvre à Longueval.

Le curé donne cinquante francs à Pauline ; elle sort pour aller les porter à un pauvre homme qui s'est cassé le bras en tombant du haut d'une charrette de foin.

L'abbé Constantin restait seul au presbytère. Il est soucieux. Il a gâché le régiment au passage ; mais Jean ne s'est arrêté qu'un instant ; il avait l'air triste. Depuis quelque temps déjà, l'abbé s'en est bien aperçu, Jean n'a plus sa bonne humeur et sa gaieté d'autrefois. Le curé ne s'en était pas trop inquiété, croyant à un de ces petits chagrins de jeunesse qui ne regardent pas un pauvre vieux bonhomme de prêtre. Mais la préoccupation de Jean était, ce jour-là, très marquée.

—Je viendrai tout à l'heure, mon prêtre, avait-il dit au curé ; j'ai besoin de vous parler.

Il était parti brusquement. L'abbé Constantin n'avait pas eu le temps de donner à Loulou son morceau de sucre, ou plutôt ses morceaux de sucre, car il en avait mis cinq ou six dans sa poche, considérant que Loulou avait bien mérité ce régal par dix grands jours d'étapes et par une vingtaine de nuits passées à la belle étoile. D'ailleurs, depuis l'installation de Mme Scott au château, Loulou avait bien souvent plusieurs morceaux de sucre. L'abbé Constantin devenait dépensier, prodigue ; il se sentait millionnaire ; le sucre du cheval de Jean était une de ses folies. Un jour même, il avait été sur le point d'adresser à Loulou son éternel petit discours :

—Cela vient des nouvelles châtelaines de Longueval, priez pour elles ce soir.

Il était trois heures lorsque Jean arriva au presbytère, et le curé tout aussi-tôt :

—Tu m'as dit que tu avais besoin de me parler... De quoi s'agit-il ?

—D'une chose, mon prêtre, qui va vous surprendre, vous étonner, et qui me chagrine aussi. Je viens vous faire mes adieux.

—Tes adieux ! tu pars ?

—Oui, je pars.

—Quand cela ?

—Aujourd'hui même... dans deux heures.

—Dans deux heures ! mais nous devions dîner ce soir au château.

NOUVEL ETABLISSEMENT

DION & LORD MARCHANDS-TAILLEURS No. 49

RUE DU PLATON (Ancien poste de la Singer Manufacturing Co.) TROIS-RIVIERES.

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin et que leur assortiment est maintenant au complet.

Ils ont pris un soin extrême de réunir dans le choix de leurs marchandises, les étoffes les plus élégantes et les plus nouvelles, sans négliger les autres spécialités.

Quant à la coupe de habits et à leur confection, elles sont faites sous la direction d'un ouvrier très expérimenté et les clients auront toujours à leur disposition pour se renseigner soit sur les étoffes, soit sur les formes d'habits des dernières modes de Londres, New-York et Paris.

Enfin, les soussignés croient pouvoir se flatter d'être en état de rencontrer tous les goûts des acheteurs quant à la qualité, aux prix et à la forme et d'avoir atteint le but qu'ils se sont proposés de fonder un établissement où dominent l'élégance et le bon goût, la bonne qualité des articles, la promptitude et l'attention dans l'exécution des commandes.

DION & LORD, Marchands-Tailleurs Trois-Rivières, 12 mai 1882 —1a.



CHEMIN DE FER DU NORD.

A PARTIR DE JEUDI, 1er JUIN, 1882

Les trains circuleront comme suit :

Table with columns: Mixte, Maille, Exprim. Départ d'Horlogerie, Arrivée à Québec, Départ de Québec, Arrivée à Montréal, etc.

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les trains du dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les trains circulent l'après-midi de Montréal, et quittent la Station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

En connexion avec le Chemin de Fer du Pacifique Canada pour Ottawa.

Bureau General, 13 Places d'Armes. BUREAUX DES BILLETTS : 13 PLACE D'ARMES, MONTREAL. 202 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, QUEBEC. CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN, OTTAWA. L. A. SENECAL, Surintendant Génl. Trois-Rivières, 1er juin 1882.

AUX PETITS CAPITALISTES

—ET— POSSESSEURS D'EPARGNES.

PLACEMENT EXCEPTIONNEL.

Dans une affaire essentiellement Française mais ayant son siège et son exploitation dans la ville de New-York.

Revenu annuel assuré : 20 p. c. ou \$3.00 pour chaque part de \$25.00.

Cinq cents parts, seulement

gont offertes actuellement au public de langue française des Etats-Unis et du Canada. Le plan de cette affaire est dans la semaine qui suivra l'insertion de la présente annonce.

COMMERCE

Marché de Trois-Rivières.

Trois-Rivières, 6 Septembre 1882

Prisés tous les Jours, Mercredis et Samedis

Table with columns: Farine de Blé, de la campagne, Farine d'avoine, Farine de Blé d'Inde, Sarrasin.

Table with columns: Bœuf à la livre, Lard, Mouton au quart, Agneau, Veau à la livre, etc.

Table with columns: Patates par minot, Patates nouvelles, Sucre d'érable à la livre, etc.

Table with columns: Miel à la livre, Graisses à la douzaine, Beurre frais à la livre, etc.

Table with columns: Saïndoux, Fromage, Lin.

Table with columns: Blé par minot, Pois vert au boisseau, Orge, etc.

Table with columns: Avoine, Sarrasin, Lin, Mil, Blé d'Inde par minot.

Table with columns: Volailles: Dindes au couple, Oies au couple, Canards au couple, etc.

Table with columns: Volailles: Poules au couple, Poulets au couple.

Table with columns: LÉGUMES: Pommes au quart, Fèves par minot, Oignons par minot, etc.

Table with columns: LÉGUMES: Paille.

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

Montréal, 6 Septembre 1882. Corrigé tous les Mardis et Vendredis par les Clercs du Marché Bonsecours.

LAITIERS

Table with columns: Beurre frais à la livre, Beurre salé, Fromage à la livre.

LÉGUMES.

Table with columns: Pommes au Baril, Pommes frites, Patates au sac, etc.

VIANDES.

Table with columns: Bœuf à la livre (steak), Do à soupe, Bœuf salé, etc.

VIANDES.

Table with columns: Dindes à la livre, Dindes (jeunes), Oies, etc.

VIANDES.

Table with columns: Dindes à la livre, Dindes (jeunes), Oies, etc.

FARINES.

Table with columns: Farine de blé, campagne par 100 lbs, Farine d'avoine, etc.

VIANDES.

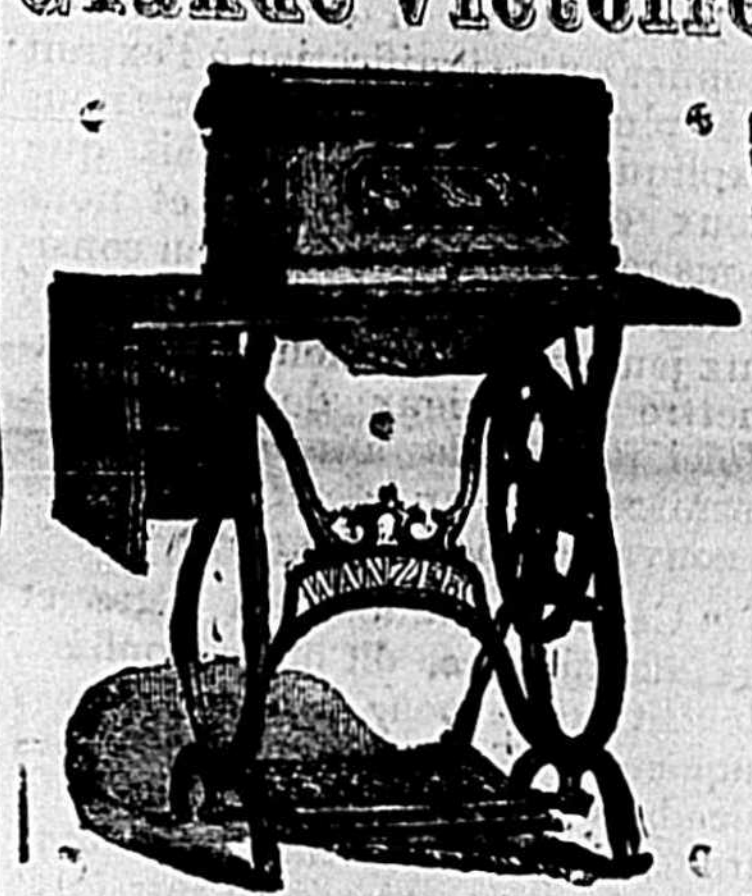
Table with columns: Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, etc.

VIANDES.

Table with columns: Canards (sauvages) au couple, Do noir, etc.

VIANDES.

Grande Victoire



No. 194 Rue Notre Dame TROIS-RIVIERES.

R. M. WANZER & CO. Ont découvert la manière de faire fonctionner leur

Machine à Coudre Sans qu'elle ne produise aucun bruit.

Plus de 50 mille de ces machines sont en usage en Canada. On ne leur connaît pas de rivales quant à la durée, la facilité de l'opération et l'étendue de l'ouvrage. On garantit qu'avec cette machine l'on peut coudre, dans le cuir et dans les étoffes les plus épaisses comme les plus minces, sans éprouver aucune fatigue.

Un grand nombre d'outils font partie de cette machine, de façon à pouvoir broder (braider), ourler, poser des bordures à plisser.

U. P. BUREAU & CIE, AGENTS COUVENT DE VILLA MARIA, 10 Juin 1880

Messieurs.—Nous avons reçu votre lettre ce matin, et nous sommes heureux d'y répondre sans délai. Nous avons un grand nombre d'occasions de juger des machines à coudre de différentes fabriques, et sans vouloir décourager aucun autre fabricant désireux de perfectionner ses machines, nous pouvons dire que la machine à coudre WANZER est la meilleure que nous ayons jamais essayée.

Des deux machines que vous nous avez envoyées, nous remarquons que la WANZER fait la plus grande somme d'ouvrage, et cependant elle ne fait aucun bruit, et peut être facilement conduite par qui que ce soit.

Nous aurons toujours un bon mot à dire en faveur de la machine à coudre WANZER et nous vous souhaitons le succès que vous méritez.

SEUR SAINTE-LEOCADE, Congrégation de Notre-Dame.

M. U. P. Bureau & Cie auront constamment en main, Huile à aiguilles, Huile navette pour tous les différents sortes de machines.

De plus, il se charge de réparer toutes sortes de machines à très-bas prix, un mécanicien est attaché à l'établissement.

Références de St. Maurice.—Oscar Du bois, cordonnier.

Références des Villes Forges.—Antoine Loranger, Ovide Camirand Plouf Beauchemin, Elmyre Sayer.

Références de Béarncourt.—George Rheault.

Références de St. Grégoire.—Denis Bédiveau, Isaac Bergeron, Gédéon Bergeron, Pite Charron, Victor Houde, Dme Brulé, modiste, Benj. Prince, Noël Leblanc, J. A. Poirier.

Références d'Yamachiche.—Augustin Giguère, Alphonsine Lord.

Références de Nicolet.—Jean-Baptiste Brassard.

Références de St. Etienne des Grès.—Félix St. Onge.

Références de St. Césaire.—Dias Béliveau.

Références de Maskinongé.—George Lemyr.

Références de St. Stanislas.—Jos Eugène Charest, Léopold Trudel, Frs. Xavier Despins.

Références de la Rivière du Loup.—Dme R. L. Thérien, Capt Garceau.

EPICERIES

—AU— SPLENDE MAGASIN

—DE— JAMES SHORTIS & CIE.

(Ancien poste de A. S. Hart Ecr.)

NO. 32 RUE DU PLATON

M. James Shortis, si avantagusement connu de tout le public de Trois-Rivière vient d'ouvrir ce magnifique poste de commerce le plus beau à Trois-Rivières, où il aura constamment en main l'assortiment le plus complet et le plus varié d'épicerie, vins et liqueurs de premier choix. On trouvera toujours à ce magasin, tout ce qui concerne la branche d'épicerie tel que :

- Thé, Café, Sucres, Melasse, Fromages, Bière, Tabac, Grains, Fleur, Poisson, Fruits, Lard, etc., etc.

A des prix très-modérés.

Afin de vendre au plus tôt le fond de magasin de M. Hart, M. Shortis vend d'ici à un mois, une grande variété d'articles de choix et de bonne qualité, à des conditions exceptionnellement avantageuses.

N'oublions pas de faire une visite à ce magasin.

N. B.—Les personnes de la campagne sont invitées à aller à ce magasin en venant en ville pour faire leurs achats d'hiver.

JAMES SHORTIS & CIE. Epiciers. Trois-Rivières, 23 Nov. 1881.—1 a

DENTISTE

Le Dr. LABONTÉ, chirurgien dentiste, a l'honneur d'informer ses nombreux amis de la ville et de la campagne qu'il continue toujours à pratiquer la chirurgie-dentaire au

No. 175, Rue NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES.

Ancienne place du Dr. Locat, au-dessus de la Banque Hochelaga, M. Labonté s'occupe d'une manière toute spéciale de la prothèse-dentaire, tel que l'extraction des dents (sans douleur) aussi plombage des dents, en or, argent, amalgame, ciment, etc.

Il portera un soin tout particulier à la pose des dents artificielles, à des prix très-raisonnables.

N'oubliez pas le No. 175, rue Notre-Dame. Trois-Rivières, 26 avril 1882.—3m.

SIROP DES ENFANTS

PRÉPARÉ PAR LE Dr. CODERRE, Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

LE SIROP DES ENFANTS est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, et Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria. Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Douleur de ventre, Insomnie, Toux, Éblème, etc., etc.

Nous soussignés, Médecins, après avoir pris communication de la composition du SIROP DES ENFANTS, certifions que ce Sirop est préparé avec des substances médicamenteuses propres au traitement des maladies des enfants, telles que : Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Douleur d'estomac, Toux, Éblème, etc., etc.

HE. TRUDEL, M. D., Professeur d'Anatomie et des Maladies des Femmes et des Enfants.

J. G. BIBAUD, M. D., Professeur de Anatomie et de Chirurgie.

P. MUNRO, M. D., Professeur de Anatomie et de Chirurgie.

P. BEAUBIEN, M. D., Professeur de Pathologie interne et de Chimie Médicale.

THOS. E. DODÉ, D'ORSONNENS, M. D., Professeur de Chimie et de Pharmacie.

HECTOR PELTIER, M. D., Professeur d'Anatomie.

A. T. BROUSSEAU, M. D., Professeur de Anatomie.

G. O. BEAUDRY, M. D., Démonstrateur d'Anatomie.

U. P. BUREAU & CIE, Agents L. N. DUROCHÉ, Agent Voyageur 27 juin, 1881.



TROIS-RIVIERES 8 Septembre 1882

Pas de coalition.

Nous empruntons au Courrier de Montréal un excellent article à propos de coalition, article qui a été fort remarqué. Décidément nous n'avons pas de coalition. C'est la Minerve qui le dit, et dame, quand la Minerve dit quelque chose, il faut que ça soit vrai, lors même que ça serait faux. Notre voisine avait pourtant déjà dit ce qui en était, mais il paraît qu'il y a des gens qui ont refusé de la croire sur parole. On est devenu si incrédule depuis un certain temps que cela commence à devenir agaçant pour notre confrère. C'est vraiment dommage! Un journal qui a tant à cœur de faire connaître la vérité, d'éclairer le peuple sur tout ce qui se passe dans les sphères officielles! Dites-donc, MM. les Conseillers Législatifs, vous qui, au dire de la Minerve, avez si bien grandi en importance et en influence depuis que MM. Lacoste et Gérin-Lajoie, sont des vôtres, ne pourriez vous pas faire une bonne petite loi pour forcer les gens à croire tout ce que dit l'organe reconnu de ceux qui vous ont procuré ces deux précieuses acquisitions? Il y a même des journaux qui se sont permis des réveries et des réflexions philosophiques sans tenir compte des déclarations de la Minerve, une feuille respectable s'il en est, qui préfère de beaucoup la réalité aux vains rêves, et qui, pour rien au monde, ne voudrait se permettre la moindre réflexion philosophique. Il est temps de mettre ordre à cet état de choses et d'apprendre à ces rêveurs qu'ils ne gagnent rien à trouver à redire contre ceux qui ont le pouvoir en mains. Il faut leur faire comprendre que, pour se montrer pratiques, ils doivent imiter la Minerve que l'on ne surprendra jamais à contredire les dispensateurs des faveurs ministérielles. Après avoir constaté que ses dénégations n'avaient pas produit tout l'effet qu'il en espérait, notre confrère s'est mis à la recherche d'une preuve propre à établir que le projet de coalition n'a jamais existé ailleurs que dans l'imagination des rêveurs en question. Cette preuve il a cru la trouver dans un article de la Patrie, et vite, il s'en est emparé dans l'espoir de confondre à tout jamais les faiseurs de cancan. Voici l'extrait de la Patrie tel que publié dans la Minerve: "Nous n'avons pas besoin de répéter ici que la Patrie, depuis sa fondation, a toujours été carrément et systématiquement l'adversaire de ce projet de fusion, ou comme on l'appelle plus communément, de coalition. Nous avons toujours cru que le programme du parti libéral était aujourd'hui ce qu'il a toujours été, lorsque nous avions pour chef les Papineau et les Dorion. Nous n'avons pas une idée, pas un mot, pas une virgule à retrancher au programme d'autrefois, en tant que les principes sont en jeu. Les questions de détail se discutent en temps et lieu, mais dès que l'avenir et le programme général du parti libéral sont en cause, c'est autre chose. Voilà notre position en deux mots; et il nous semble qu'elle ne comporte pas d'équivoque. Nous n'avons certes pas l'intention—et encore moins la prétention—d'imposer nos idées à qui que ce soit, mais nous avons le devoir et le droit de rester libéraux comme l'étaient nos devanciers du parti de la réforme. Et nous croyons que l'immense majorité du parti libéral pense comme nous à ce sujet." Vous voyez bien qu'il n'y a pas de projet de coalition puisque la Patrie, l'organe attitré du parti libéral, s'y oppose! Jusqu'à présent nous avions en la naïveté de croire que les ministres conservateurs pouvaient se passer de l'assen-

timent de la Patrie pour accepter des libéraux comme collègues. Il nous semblait même que la Patrie s'était assez fortement opposée à l'entrée de MM. Flynn et Paquet dans le ministère Chapleau. Il paraît que nous nous trompions du tout au tout et que, pour être quelque peu tardive, l'opposition de la Patrie n'en est pas moins une preuve que jamais, au grand jamais il n'a pu être question de l'entrée de MM. Mercier et Langelier dans le cabinet Mousseau. Nous étions à cent lieues de donner cette signification à l'extrait cité plus haut, mais la Minerve nous explique comment il se fait que deux et deux font cinq, et nous nous rendons à l'évidence en considération de la discipline qui impose aux jeunes l'obligation de se soumettre aux vieux de la vieille. Voici par quels arguments cette dernière, pardon, la Minerve, nous a convaincu de notre erreur. "Cette déclaration, très nette et très significative, dit notre confrère, devrait suffire pour rassurer les âmes inquiètes. Si, dorénavant, quelques membres du parti libéral passent à droite, c'est évidemment qu'ils auront renoncé au "programme d'autrefois" c'est-à-dire qu'ils auront cessé d'être libéraux. "Quant à "l'immense majorité du parti libéral," elle est encore et entend rester fidèlement ce qu'elle était à l'époque des Papineau et des Dorion. Elle n'a pas une idée, pas un mot, pas une virgule à retrancher au programme d'autrefois. "Voilà qui établit nettement la position et nous invitons les fabricants de cancan à ne pas l'oublier." Et voilà pourquoi votre fille est muette! Si quelques membres du parti libéral passent à droite c'est qu'ils auront renoncé au programme d'autrefois. Du moment que la Patrie conserve les principes des Papineau et des Dorion, de quoi vous plaignez vous, hommes de peu de foi? Merci peut devenir premier ministre, Langelier, trésorier provincial, Gagnon, commissaire des Terres de la Couronne, Irvine, solliciteur-général, McShane, procureur-général, Stephens, ministre des chemins de fer et Starnes, président du Conseil, qu'est-ce que cela nous fait du moment que la Patrie vous assure que l'immense majorité du parti libéral partage ses vues et ne retranche rien au programme d'autrefois? Il est tout de même consolant pour nous que la Minerve nous offre la perspective rassurante de voir bientôt des libéraux se détacher du groupe intransigeant. Nous avons besoin de cela et leur conversion dans les circonstances actuelles nous semblerait tout à fait désintéressée. Il est vrai que notre voisine ne nous promet pas de nous les sacrer ministres, mais il est probable que ses chefs lui ont commandé de garder le silence vu qu'ils nous ménagent une de ces surprises agréables dont ils ont le secret. En attendant, nous respirons, car le parti libéral ne viendra pas en bloc se ranger sous le drapeau conservateur. Il se contentera de nous sacrifier quelques chefs que nos ministres seront très heureux de s'adjoindre comme collègues. Et dire qu'il y aura des gens qui ne seront pas contents! Maintenant que la position a été nettement établie par la Minerve, les fabricants de cancan, quand ils voudront cancaner, devront se rappeler qu'en augmentant le nombre des ministres libéraux, les chefs conservateurs se rendent impopulaires dans le camp libéral et s'exposent à se faire condamner par la Patrie.—Courrier de Montréal.

Le "Messager de Nicolet."

Le Messager de Nicolet fait le malin à notre adresse et accuse M. Duval d'être un chercheur de places. Décidément le confrère fait erreur et il a voulu sans doute désigner son grand ami de cœur, M. France Désaulniers, député de St. Maurice, l'homme qui est de force à changer d'opinion trois fois dans une journée. Ces attaques de la part du Messager de Nicolet ne nous affectent pas beaucoup, car notre réputation sous le rapport de l'indépendance est connue, et nous l'avons prouvée. Les principes avant les hommes chez nous, et pour maintenir les premiers, nous n'avons pas craint

souvent d'indisposer des amis. Le Messager pourrait-il en dire autant? Le Messager en accusant M. Duval de chercher des places, sait qu'il commet un gros mensonge et qu'il ne sera pas cru.

ACTUALITES

Les shérifs ruraux réunis à l'hôtel Albion, côte Québec, ont décidé de demander au gouvernement de leur donner un salaire en rapport avec la position qu'ils occupent, et, en attendant que la chose soit décidée, que l'acte de 1876 soit remis en force. Cet acte qui accordait aux shérifs \$500 par année, a été rappelé, en 1878, depuis ce temps les shérifs ne reçoivent que \$120 par année. Il est bon de remarquer que les shérifs ne demandent aucune augmentation pour l'administration de la justice civile. Les shérifs sont allés, samedi, en corps, présenter une requête à cet effet au gouvernement provincial. Ils ont été reçus avec la plus grande bienveillance par l'honorable secrétaire provincial, qui mettra leur demande devant le conseil privé. Voici les noms de MM. les shérifs qui sont venus à Québec prendre part à cette réunion: MM. P. Guévremont, shérif de Richelieu; P. Laberge, Beauharnois; O. Bossé, Chicoutimi; Z. Roussille, Terrebonne; F. A. Sirois, Kamouraska; P. H. Cimon, Saguenay; L. S. Adam, Saint-Hyacinthe; G. O. Taschereau, Beauce. La frégate Northampton et l'avisio Phoenix ont levé l'ancre à deux heures mercredi après-midi pour la haute mer. Pour des raisons de santé, l'abbé C. A. Collet a donné sa démission comme secrétaire de l'archevêché. Il ira passer l'hiver à Rome. L'abbé Marois le remplace dans sa charge de secrétaire. Le juge-en-chef Meredith a demandé et obtenu un congé d'un an. "Le conseil municipal de la paroisse de Durham, a adopté à l'unanimité un règlement accordant un bonus de \$10,000 au chemin de fer de jonction à Montréal et Champlain, et exemptant de taxes toutes les propriétés de la compagnie situées dans les limites de la municipalité." Il se fait un mouvement à Montréal pour obtenir des compagnies de chemin de fer une réduction du prix de passage, au moins pour la saison d'été. On dit que ce serait l'avantage des compagnies comme du public, et l'on cite le New-York Central qui fait payer en moyenne moins de la moitié de nos compagnies canadiennes et dont les recettes se chiffrent par millions. Le prix du bœuf et du pain, qui a diminué dans les autres villes du Canada depuis à peu près un mois, est resté le même à Québec. Nos voisins de Montréal veulent profiter de cet état de choses, et venir vendre sur le marché de Québec leur viande et leur pain.—L'Événement. Au dire de ses biographes, M. Duclerc, le chef actuel du cabinet français, aurait débuté dans le monde comme typographe. Sir Richard Cartwright doit partir dans quelques jours, pour un nouveau voyage au Manitoba. Il a réalisé, dit un journal, quelque chose comme un million de francs depuis douze mois, là-bas, dans les sociétés de colonisation ou autres, et c'est pour veiller aux intérêts considérables qu'il y possède qu'il retourne présentement au Manitoba. On dit que le trafic augmente considérablement sur le chemin de fer du Nord depuis l'année dernière. On dit toujours que le Grand-Tronc a l'intention de faire l'achat de cette voie. Le jury chargé de rendre un verdict dans l'affaire de Julia Boisvert, de Lotbinière, accusée d'avoir empoisonné l'enfant de M. Noël, à Montréal, avec de la lessive concentrée, n'a pu s'entendre. Il a été congédié. Treize jurés étaient d'accord sur un verdict. Le quatorzième voulait ren-

dre un verdict de meurtre prémédité contre la prisonnière. L'accusation sera portée devant les grands jurys. Les treize jurés font signer un verdict accepté par le coroner. Ce verdict dit que "le 25 août 1882 une personne ou des personnes inconnues aux jurés ont félonieusement assassiné Virginie Noël, l'enfant de Téléphore Noël, contre la forme du statut fait et pourvu en pareil cas, contre la paix de notre Souveraine Dame la Reine, sa couronne et sa dignité." Le coroner a lancé un mandat d'écrou contre la prisonnière qui restera en prison pour examen. On calcule que le dernier recensement des Etats-Unis aura coûté, en définitive, cinq millions de piastres au gouvernement. A ce compte notre recensement devrait coûter au trésor fédéral un demi-million, puisque nous formons un dixième de la population des Etats-Unis. La dette des Etats-Unis a été diminuée de \$16,128,000 dans le cours du mois d'août dernier. Ces seize millions serviront en partie, comme de coutume à l'amortissement de la dette. Sans la protection, qui a valu aux Etats-Unis leurs énormes excédents de recettes depuis quinze ans, la dette de la guerre ne se serait pas amortie et le crédit public ne se serait pas relevé ainsi. Le général Ben Butler en visite à la vieille capitale, a été désagréablement surpris ces jours derniers, dit la Minerve, du manque de courtoisie des deux steamers de guerre actuellement ancrés dans le port de Québec. Le général voyage à bord d'un magnifique yacht à vapeur qu'il commande en personne. L'autre jour, il passe vis-à-vis du Northampton, fait hisser au mât de son petit navire le pavillon américain et bourre le petit canon en cuivre fixé à la proue, puis à son ordre l'artillerie fait feu, et le canon se fait entendre. Ben se tourne du côté du gros navire anglais, regarde au mât principal espérant y voir monter subitement le drapeau anglais, et porte la main à son oreille pour mieux entendre l'éclat d'un des canons de 12 tonnes qui sans aucun doute devait répondre à la politesse du général américain. Mais il n'en fut rien, le drapeau anglais ne fut pas hissé, le canon anglais ne se fit pas entendre et Butler qui devait tirer encore six autres coups de son petit canon, ordonna à son artiller de se retirer, maudissant un peu, on le comprend, l'impolitesse anglaise qui ne daignait pas saluer un général américain. On annonce de St. Paul Minnesota, que le président du Northern Pacific, vient de signer un traité avec le célèbre inventeur Edison, pour la construction de 60 milles de chemin de fer, sur lesquels M. Edison mettra à l'essai les machines électriques destinées à fournir la force motrice pour la traction des trains. Le président paiera à M. Edison une somme convenue pour la voie nouvelle, si la force motrice en question donne des résultats satisfaisants. Quant à l'inventeur, il est couvert par des capitalistes nombreux, disposés à faire les frais d'une entreprise dans le succès de laquelle ils ont pleine confiance. Aux termes du marché intervenu, les 60 milles de voie devront être construits dans le courant de l'année prochaine. Si l'expérience ne réussit pas, M. Edison et ses commanditaires auront à supporter la majeure partie des frais. Il existe à Brème, aujourd'hui le grand centre de l'émigration allemande, entre autres curiosités historiques, une cave de plomb, située dans la cathédrale, qui a la singulière propriété d'empêcher la décomposition des corps que l'on y dépose et de les conserver à l'état de momies. Elle est appelée ainsi parce qu'on y prépara le plomb qui servit à couvrir la toiture de l'église. Actuellement, on y voit dans des cercueils ouverts neuf momies dont on distingue parfaitement les traits. La plus ancienne de ces momies est celle d'un couvreur, tué en tombant du toit de la cathédrale, il y a quatre cent vingt ans. A côté, est placé le corps d'une anglaise, lady Stanhope, morte à Brème, il y a 270 ans. Les autres momies remontent celles d'une comtesse et d'un général suédois à 250 ans; celle d'un étudiant tué en duel à 170 ans, et celle d'un major anglais à 150 ans, celle d'un ouvrier à 88 ans. L'ancien cimetière St. Michel, à Bordeaux, avait également cette propriété de conserver les corps.

Congrès scientifique Mercredi de la semaine dernière était le dernier jour de travail de la convention qui a duré huit jours, sur lesquels il y a eu une journée de repos et un dimanche. Le secrétaire permanent de l'Association a déclaré aux membres de la presse que depuis sa fondation l'Association n'a jamais eu de convention annuelle supérieure à celle-ci, si on en excepte peut-être celle de Boston il y a deux ans. Tous les délégués sont enchantés de leur séjour au milieu de nous. Le nombre des membres qui se sont fait inscrire pendant la convention s'élève en tout à 950, et aucune convention antérieure n'a réuni plus de sommités scientifiques. A la séance générale dans la salle Moisson le secrétaire a lu les noms d'une douzaine de nouveaux aspirants; tous ont été admis; ce qui porte le nombre total des nouveaux membres pour cette année à 323. Notes Locales. Hier matin, M. Joseph Corbeil, forgeron de cette ville, est mort subitement chez lui. On l'a trouvé gisant près de son lit sans connaissance. Malgré tous les soins qu'on lui a donnés, il a expiré en quelques minutes. M. Corbeil était très bien connu dans le district. Mr. F. W. Fisk, caissier à l'American Express Office, Kansas City, Mo., eut une entrevue avec notre reporter. Mr. Fisk dit que l'huile St. Jacob est connue de presque tous les messagers de l'express et des employés de la compagnie, et qu'ils en font usage pour un grand nombre de maux, tels que le rhumatisme, la névralgie, les entorses etc., Mr. Fisk ajoute qu'il s'en est toujours admirablement bien trouvé pour les ruptures et les entorses. Une fois, en voulant descendre d'un train il fit une chute et se fit une blessure grave au genou. Le mal fit tant de progrès qu'il fut obligé de prendre le lit. Il fit usage d'huile St. Jacob et se rétablit bientôt. Mr. Fisk prétend que cette Huile est ce qu'il y a de mieux pour se remettre les membres après un exercice violent. Lorsqu'il étudait au collège, lui et ses confrères dans ces circonstances, se servaient toujours de l'huile St. Jacob pour se reconforter. C'est sans conteste, le remède le plus efficace et le plus prompt à soulager et à guérir de toutes les maladies de la chair, éruptions de la peau, et de toutes douleurs provenant d'entorses ou de contraction musculaire. Il la recommande aussi à tous ceux qui sont affectés de rhumatisme. Nous avons eu hier la visite de trois à quatre cents touristes de Sorel. Le Canada, nolisé pour la circonstance, est arrivé ici vers midi pour repartir vers cinq heures. Les excursionnistes étaient accompagnés d'un magnifique corps de musique, qui a donné dans le cours de l'après-midi, une sérénade à Son Honneur le Maire. Ces excellents musiciens sont ensuite retournés au St. James en jouant dans les principales rues de la ville. Tous les excursionnistes sont partis hier soir enchantés de leur promenade et de la réception qui leur a été faite. MM. Dion et Lord, marchands-tailleurs, nous prient d'annoncer à leurs nombreuses pratiques de se hâter de donner leurs commandes, si elles comptent s'assurer un habillement complet des magnifiques étoffes anglaises qu'ils ont reçues l'autre jour. On se rappelle que ces étoffes ne sont fabriquées que sur commandes, ce qui fait que le stock offert en vente par MM. Dion et Lord se trouve limité. Qu'on se le dise. Placement exceptionnel, dans une affaire essentiellement Française, mais ayant son siège et son exploitation dans la ville de New-York. Revenu annuel assuré de 20 p. c. ou \$5 pour chaque part de \$25. Cinq cents parts seulement sont offertes actuellement au Public de langue française des Etats-Unis et du Canada. Demandez le Sirop des Enfants du Dr. Coderre, recommandé par les meilleurs médecins de la Puissance.

Nous avons eu le plaisir de recevoir hier la visite de M. Germain, avocat de Sorel. Sir Hector Langevin est passé, hier midi par le train éclair, en cette ville en route pour Québec. Au moment de mettre sous presse, un ami nous apprend que M. France Désaulniers, député de St. Maurice, après s'être prononcé tout d'abord contre la nomination de M. Gérin, a été pour ensuite, et finalement se prononce de nouveau depuis avant-hier contre cette nomination. Instabilité des choses humaines et que les convictions de M. Désaulniers tiennent à peu de choses. Du train dont il y va il serait de force à devancer la vapeur. Notre brigade de feu a paradé hier après-midi dans les rues de la ville, avec les deux dévidoirs, en l'honneur des excursionnistes de Sorel. GRAND INCENDIE. Encore un grand incendie à Québec la nuit dernière, et Dieu seul sait quant et où cela s'arrêtera. Cette fois c'est la partie commerciale de St. Roch qui a été atteinte par le terrible élément. Un peu après minuit, le feu se déclarait dans la boutique de confiserie de M. Davis, située en arrière de son magasin de la rue St. Joseph. L'alarme a été donnée presque immédiatement, mais quoique le vent ne soufflât pas du tout, les flammes enveloppèrent en un instant les hangars voisins, et atteignirent une maison de bois sise rue des Fossés et appartenant à M. Lacasse, menuisier, laquelle fut détruite de fond en comble. La conflagration prit alors une autre direction et après avoir passablement endommagé l'arrière du magasin de tapis de M. Gagnon, sur la même rue, elle s'arçait dans la direction de la rue St. Joseph et réduisit en cendres une grande maison de briques à trois étages dans laquelle MM. P. Pelletier & Cie faisaient le commerce de nouveautés. En même temps, les flammes s'attaquaient aux maisons voisines et convergèrent leur point de départ. A la première alarme, toute la brigade de feu accourut sur les lieux avec ses attirails et la pompe Clapp & Jones qu'on descendit du quartier Montcalm et qu'on plaça à la borne-fontaine située à l'angle des rues de l'Eglise et St. François. D'autres boyaux étaient aussi adaptés à d'autres bornes fontaines. En cette circonstance encore l'eau a fait quelque peu défaut, et il est probable que cette fois on va se décider à agir énergiquement en ce qui concerne l'insuffisance de notre aqueduc. Nous devons dire en toute justice que les pompiers et leurs chefs ont travaillé de manière à s'attirer des félicitations générales. Afin de circonscrire l'incendie au côté sud de la rue St. Joseph et au côté ouest de la rue de l'Eglise, ils ont pompé sous le feu, au risque d'être rôtis tout vifs. On a craint pendant quelque temps pour le couvent des Sœurs de la Congrégation et pour l'église de St. Roch, mais fort heureusement le vent ne s'est pas mis de la partie, et l'incendie a exercé ses ravages dans le centre du pâté de maisons situées entre les rues St. Joseph, de la Couronne, des Fossés et de l'Eglise. Autant qu'il nous a été possible d'en juger, les pertes en fait de marchandises et de meubles ne sont pas considérables, car la panique a été telle que dès le commencement de l'incendie, chacun s'est empressé de transporter ses effets ailleurs avec le secours de centaines de boyaux et de voitures. En revanche, les pertes sur la propriété doivent atteindre un chiffre très élevé. On peut sans crainte de se tromper, porter le chiffre total des pertes à \$100,000. Au commencement de l'incendie, on est parti de la Basse-Ville avec la pompe Shand & Mason, mais malheureusement on a fait naufrage dans la rue St. Paul, une des rues du lourd véhicule ayant écrasé. Il n'est venu à notre connaissance qu'un seul accident, qui n'aura pas de suites graves sans doute. Une brique partie du haut d'une maison incendiée, a atteint le pompier Polycarpe Paré à la tête et lui a infligé une blessure qui a nécessité l'assistance du médecin. Voici à peu de chose près, l'énumération des pertes: Rue St. Joseph—Maison de Briques à deux étages appartenant à M. Philémo Brunet; elle est assurée. Locataire, M. E. Rousseau, marchand de nouveautés; \$4,000 d'assurances.

Imprimerie du "CONSTITUTIONNEL"

Journal Sémi-Quotidien et Hebdomadaire

NO. 10, RUE CRAIG, TROIS-RIVIERES NO. 10,

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville en différentes couleurs et dans le style le plus élégant.

Têtes de comptes, Blancs pour Avocats, Notaires, Huissiers, etc., etc.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.

FOR SALE.

THIS SALE IS POSTPONED UNTIL Tuesday, the 12th September next...

IN THE CITY OF THREE RIVERS. Cadastral No. 715. The vacant lot forming the corner of Rue du Fleuve and St. Antoine Streets...

IN THE SEIGNORY OF CAP DE LA MAGDELEINE. MONT CARMEL. Ranges. St. Flavien North, Lots Nos. 70, 78, and part of 79 and 80...

St. Louis North, Lots Nos. 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 93, 97, 98, containing about 600 "

St. Michael North, Lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 52, 54, 67, 70, 71, 72, 74, 76, 85, 87, 88, 89, containing about 1,140 "

IN THE SEIGNORY OF BATISCAN. Lot Nos. 22, South-East 223, 24, 141

IN THE TOWNSHIP OF BULSTRODE. 8th Range Lot No. 21 containing 200 "

IN THE COUNTY OF NICOLET. Ste. Monique, Range St. Joseph, Cadastral No. 502, containing 60 "

IN THE COUNTY OF DRUMMOND. Township Simpson, 12th Range, Lots Nos. 15, 23, containing 400 "

Agents, S. J. BENNETT, 113, St. Peter Street, Quebec

Sept 12th, 1882.—3 m.

SENZ. F. GRAYTON, STORV B. LADD HALBERT E. PAINE. Ci-devant Commissaires des Patentes

PAINTED. PAINE, GRAYTON & LADD, Propriétaires et Solliciteurs de Patentes Américaines et Françaises.

415 QUINCY RUE, WASHINGTON, D. C. Pratique la loi pour les patentes dans toutes les branches dans le Bureau des Patentes, et les Cours Suprême et de Circuit des Etats-Unis.

Pratique la loi pour les patentes dans toutes les branches dans le Bureau des Patentes, et les Cours Suprême et de Circuit des Etats-Unis.

Commission du Havre

DE TROIS-RIVIERES.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné, que la Commission du Havre de Trois-Rivieres installée conformément et en vertu d'un acte du parlement passé dans la 45e année du règne de Sa Majesté et intitulé: "Acte concernant les améliorations et l'administration du Havre de Trois-Rivieres" et d'un ordre en Conseil, daté du 26 du mois de juillet de la même année, — Se compose de

T. BLOUIN & Cie

MARCHANDS DE CUIR

—ET DE—

Fournitures pour les Selliers et les Cordonniers

EN GROS ET EN DETAIL.

(Ancien magasin de feu M. Michel Caron)

TROIS-RIVIERES.

Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont en main un assortiment complet de Cuir Rouge et Noir de première qualité, qu'ils offrent en vente en gros et en détail, à des prix qui défient toute compétition.

Aussi: BOTTES SAUVAGES, Rouges et Noires, Harnais de toutes descriptions. De même que LAINE de l'automne et du printemps, au plus bas prix du marché.

M. T. Blouin & Cie achètent les Peaux vives au plus haut prix du marché.

Les articles manufacturés, ci-dessus décrits, sortent de la manufacture de M. T. Blouin & Cie, située près des Ponts du St-Maurice.

Une visite est respectueusement sollicitée.

T. BLOUIN & CIE. Trois Riviers, 10 Juillet 1882.—3 m.

Chambres a Louer.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il peut disposer de quatre chambres spacieuses, deux au premier deux au second, qu'il louera à très bonnes conditions.

Les chambres d'en bas et le poste seraient convenables pour une épicerie. S'adresser chez BENJAMIN BEAUMIER, 101 Rue St. François-Xavier. Trois-Rivieres, 12 Juillet 1882.—2 m.

PHI. GRAVEL

Courtier de Donane

TROIS RIVIERES.

M. GRAVEL a l'honneur d'informer ses amis nombreux et le public généralement qu'il est prêt à s'occuper de toutes les consignations des Etats-Unis qu'on voudra bien lui confier.

Il espère par sa ponctualité à remplir les devoirs de cette charge mériter le patronage public.

PHI. GRAVEL. Trois-Rivieres 14 déc 1881.

ON DEMANDE

Immédiatement à ce bureau un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire, comme apprenti imprimeur.



Bureau de Poste DE TROIS-RIVIERES

8 Décembre 1881.

Table with columns: MALLES, ARRIVEE, CLOTURE

PAR CHEMIN DU NORD. Section Ouest.

Table with columns: Destination, Arrival, Departure

PAR CHEMIN DU SUD. Section Est

Table with columns: Destination, Arrival, Departure

PAR TERRE

Table with columns: Destination, Arrival, Departure

Les lettres enregistrées doivent être maffées 15 minutes avant le départ de chaque malle

C. K. OGDEN, Maître de Poste Trois-Rivieres 8 Décembre 1881.

A tous ceux que ceci peut intéresser

Ceci est pour certifier que j'ai examiné la Bande Impériale du Prof. S. Y. Egan et je crois qu'elle méritait tout ce que l'inventeur en dit.

1. Qu'elle maintiendra sa position selon le mouvement du corps. 2. Qu'elle empêchera la rupture de descende. 3. Qu'elle peut être portée sans inconfort le jour ou la nuit.

4. Qu'elle a été ajustée sur une rupture des plus graves et elle a donné entière satisfaction et je crois que c'est une des meilleures Bandes que aient encore été offertes au public

E. FERNON, M. D. M. C. C. 14 juin 1878 x 4

Le prof. J. Y. Egan et sa Bande IMPERIALI.

Le Prof. Egan a fait une étude spéciale de la rupture, et ses talents distingués ont été couronnés de succès. Sa longue et heureuse expérience a été la cause d'un grand nombre de guérisons chez les vieux et les jeunes. Il n'a jamais failli lors que le remède a été appliqué à temps.

L'honneur de ce Monsieur nous sommes heureux d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le certificat suivant, donné par un Monsieur de profession en faveur de la Bande Impériale du Prof. J. Y. Egan, qui donne pleine et entière satisfaction. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

HAMILTON, 18 Juillet 1879. 14 juin, 1878 x 14 Août.

EPICERIES

Au splendide Magasin de THOS. BOURNIVAL

Marchand de Gros et de Détail. RUE DES FORGES NO. 46.

A toujours en main un assortiment complet et varié d'épicerie.

VINS, LIQUEURS.

de premier choix, à des prix qui défient toute compétition. Tout en remerciant le public de l'en couragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et sous-igné sollicite de nouveau son patronage.

THOS. BOURNIVAL. Marchand-Epicier. Trois-Rivieres, 30 janvier, 1882.

PHILIPPE LEFEBVRE

BARBIER-COIFFEUR (Successor de M. Chs. Dion.) NO. 42 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES.

Atelier de première classe; ouvriers expérimentés et service de nature à donner pleine satisfaction au public. On tient aussi un débit de Cigares, et de Parfumeries de toutes sortes. Trois-Rivieres, 1er Avril 1882.—1a.

A VENDRE.

25 lots de terre appartenant à M. Olivier Dostaler de la paroisse de St-Maurice, Comté de Champlain.

CONDITIONS FACILES.

1. Trois magnifiques terres situées dans la paroisse de St. Maurice, comté de Champlain, contenant chacune trois arpents sur 20 arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.

2. Six terres situées dans la paroisse de St. Narcisse, comté de Champlain, contenant chacune deux arpents sur vingt-cinq arpents, en bois de bout. Ces lots sont situés à vingt-cinq arpents de la ligne des Pies.

3. Dix lots de terre, situés en la paroisse de St. Narcisse, comté de Champlain, contenant chacune deux arpents sur vingt-cinq arpents, en bois de bout. Ces lots sont situés à vingt-cinq arpents de la ligne des Pies.

4. Cinq terres situées en la paroisse de Mont Carmel, comté de Champlain, contenant chacune, trois arpents sur vingt-cinq arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.

5. Une terre située en la paroisse de Trois-Rivieres, fief Ste Marguerite, contenant quatre vingts arpents en superficie avec maison, granges et autres dépendances dessus. Cette terre a soixante arpents en culture et vingt arpents en bois de bout, appartenant ci devant à M. Joseph Dostaler.

Pour autres informations, s'adresser à MM. E. M. Hart et fils à Trois Rivieres, ou à M. Olivier Dostaler, à St. Maurice.

M. Dostaler offre aussi en vente 200 tonnes de foin.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

La société ci-devant existant entre les soussignés, comme avocats, procureurs et solliciteurs, sous la raison sociale de Clair et Honan, a été dissoute de consentement mutuel, le premier avril courant

I. L. CLAIR. M. HONAN. Trois-Rivieres, 24 avril 1882.

ADRESSES D'AFFAIRES

J. M. DESILETS AVOCAT, (Ci-devant Magistrat de District) TROIS-RIVIERES. Bureau: Rue St. Joseph, No 28; Résidence: Rue Notre-Dame (Est) No 95

CONSULTATIONS: Au bureau, de 9 heures A. M., à 5 heures P. M. A Domicile, de 7 à 9 hrs. P. M., 6 Septembre, 1878.

NARCISSE GRENIER, AVOCAT No. 31 Rue des Champs. En face du Palais de Justice TROIS-RIVIERES

HEURES DE BUREAU.—De 9 heures A. M., à 5 heures P. M. 2 février 1880.

JOSEPH EDOUARD GENEST, AVOCAT. ARPEUTEUR, Bureau: No. 19 Rue des Champs Trois-Rivieres, 30 janvier 1879

A. L. DESAULNIERS, AVOCAT, Bureau et résidence, rue Hart. Trois-Rivieres, 1er Mai 1877.

H. G. MALHIOT, AVOCAT, Bureau: rue Bonaventure. Trois-Rivieres, 1er Mai 1877.

R. S. COOKE, AVOCAT. Bureau: Rue St Joseph Trois-Rivieres, 1er Mai 1880.

GERVAIS & GERIN, AVOCATS, Bureau: rue St. Joseph, maison de M. Dumoulin, ancien bureau de la Banque du Haut-Canada Trois-Rivieres, 1er Mai 1877.

P. A. BOUDREAU, AVOCAT, Bureau et Résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale.

BRUNELLE & DUGRE AVOCATS, Bureau: No. 19 Rue du Platon? Trois-Rivieres 25 Juillet 1879

TURCOTTE & PAQUIN, AVOCATS. Bureau: Rue des Champs, en face du Palais de Justice. M. Turcotte & Paquin suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup. Trois-Rivieres, 1er mai 1877.

CLAIR & HONAN, AVOCATS, Bureau: Rue des Champs? Trois-Rivieres, 1er Mai 1880

J. F. V. BUREAU, AVOCAT. Bureau: rue des champs, en face du Palais de Justice. Trois-Rivieres, 1er mai 1877

ADRESSES D'AFFAIRES

S. DELOTTINVILLE, AVOCAT Bureau: Rue Bonaventure No. 8. Trois-Rivieres, 1er mai 1877.

P. N. MARTEL, AVOCAT Bureau et résidence, rue Bonaventure. Trois-Rivieres, 1er mai, 1877.

ALEXIS L. DESAULNIERS AVOCAT. Rivière-du-Loup, 1er mai 1877.

DR. GERVAIS, Bureau: rue des Champs, vis-à-vis la rue Royale. Trois-Rivieres, 1er mai 1877.

DR. H. THERIEN, Bureau Rue St. Pierre No. 38, Maison de pension de M. Dénéchaud. Trois-Rivieres, 1er mai 1877.

HECTOR TREPANIER, NOTAIRE, Bureau: No 10 Rue Craig, Trois-Rivieres, 16 Février 1881.

GEORGE E. HART, NOTAIRE. Bureau: rue de Platon Trois-Rivieres, 1er mai 1881.

G. B. HOULISTON & CIE. COURTIER, Bureau: Rue du Platon Trois-Rivieres, 1er mai 1877

GODFROY LASSALLE, Inspecteur des Licences, Bureau: No. 2 Rue St. Joseph. Trois-Rivieres, 1er mai 1882

GEORGE BALCER, Importateur et Commissionnaire, coin de rues Notre-Dame et Alexandre No. 132

A LOUER.

La maison No. 6 Rue St. Antoine. S'adresser au Bureau du Constitutionnel.

La Virilité

COMMENT PERDUE, COMMENT RECOUVRE

Nous avons récemment publié une édition: Du Dr. Culverwell's Celebrated Essay. Essai Célèbre du Dr. Culverwell, sur la guérison radicale et permanente (par médicaments) de la débilité nerveuse, de l'impotence Mentale et Physique résultant d'excès.

Prix: sous enveloppe cachetée, seulement 6 cents ou deux estampilles de poste. Le célèbre auteur de cet admirable Essai démontre clairement, depuis trente ans de pratique heureuse, que des cas alarmants peuvent être radicalement guéris sans l'usage dangereux de remèdes internes ou l'application du bistouri, offrant un moyen de guérison à la fois simple, certain et efficace, par lequel tout patient n'importe sa condition, peut se guérir lui-même radicalement à bon marché.

Tous devraient prendre communication de cette annonce. Adressez

The Culverwell Medical Co. 41, Ann. St., New-York Post-Office Box 456—10-10-81.